

## Compte citoyen

Pour pouvoir vous inscrire aux activités municipales, il faut au préalable créer un compte citoyen.

Pour créer votre compte citoyen, complétez les différents documents ci-dessous et transmettez-les au service en relation avec l'activité demandée.

- > La fiche famille : [ici](#).
- > La fiche individuelle : [ici](#).
- > Le mandat SEPA, si vous faites le choix du prélèvement automatique : [ici](#).

L'inscription aux activités municipales induit l'acceptation du règlement de fonctionnement [ici](#).



### Hôtel de ville

Allée du  
Bois  
d'Ariste  
64230  
Lescar  
05 59 81  
57 00

#### HORAIRES

:  
Lundi au  
Vendredi  
de 8h30 à  
12h et de  
13h30 à  
17h